

Séance du jeudi 31 mars 2016

Présents : Jean-Pierre DZIADEK, Michel BODDAERT, Laurence BAREZEELE, Régis DECOUVELAERE, Patrick WAYMEL, Isabelle LOINGEVILLE, Bernadette CAUWEL, Marie-Françoise CARLIER, Julien HENNON,

Absents : Sylvain MALNOU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 mars 2016 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DZIADEK, Maire. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut légalement délibérer. Monsieur le Maire remercie les membres présents et les invite à étudier l'ordre du jour selon la convocation du 25 mars 2016.

D2016033101: Vote du compte administratif 2015 et affectation du résultat concernant le budget principal.

1. Compte administratif 2015.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter le Compte Administratif de l'exercice 2015 qui présente les résultats suivants en conformité avec le compte de gestion de Monsieur le receveur :

- Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/15 : un excédent de 157859.13 €
- Résultat d'investissement cumulé au 31/12/15 : un excédent de 91256.28 €

Le Conseil Municipal accepte et vote le Compte Administratif 2015 à l'unanimité.

2. Affectation du résultat 2015 :

Après avoir entendu le compte administratif 2015 et au vu du résultat suivant:

Section d'investissement

Résultat de l'année 2015	93333.23 €
Résultat antérieur	-2076.95 €
Résultat cumulé au 31/12/15	91256.28 €

Section de fonctionnement

Résultat de l'année 2015	29086.34 €
Résultat antérieur	388732.48 €
Part affectée à l'investissement (c/1068)	259959.69 €
Résultat cumulé au 31/12/15	157859.13 €

Besoin de financement

Résultat cumulé de la section d'investissement	91256.28 €
Restes à réaliser en recettes	00.00 €
Dépenses engagées non mandatées	104392.00 €
Montant à prendre en compte pour l'affectation	-13135.72 €
BESOIN DE FINANCEMENT REEL (1068)	13135.72 €

Budget 2016

Ligne budgétaire 001 crédit	91256.28 €
Ligne budgétaire 002 crédit	144723.41 €
Compte 1068 (crédit)	13135.72 €

Le conseil Municipal décide d'affecter le résultat au budget principal 2016.

D2016033102: Vote des taxes locales 2016.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter les taux concernant la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti. Après délibération, le Conseil Municipal décide pour un produit fiscal attendu de 48300€, de voter les taux suivant à savoir :

- Taxe d'habitation 8.45 %
- Foncier bâti 8.36 %
- Foncier non bâti 23.99 %

D2016033103: Vote des subventions 2016

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée de la liste des associations subventionnées ainsi que leurs bilans. Après délibération le conseil décide et vote pour 2016, les subventions suivantes.

	<u>Vote 2016</u>
▪ A.D.M.R. de Renescure	300 €
▪ Association Sercus Loisirs	900 €
▪ Comité des fêtes de Sercus	2500 €
▪ Club de la Bonne Entente	450 €
▪ Coopérative Scolaire	1130 €
▪ Croix Rouge Française	80 €
▪ La Maison des Aveugles	50 €
▪ Secours Catholique	200 €
▪ Association sauvegarde de l'Eglise	300 €
▪ Association des retables de Flandre	50 €
▪ Challenge des monts de Flandre	50 €
▪ ALRDP	60€

D2016033104: Budget principal 2016.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter le budget de l'exercice 2016 qui se présente de la manière suivante :

- Fonctionnement :
 - Dépenses : 227835 €
 - Recettes : 365123.41€

Soit un excédent de fonctionnement de 137288.41 € restant à imputer.

- Investissement : la section est équilibrée en dépenses et recettes à la somme de 268542€

Après délibération, le Conseil Municipal accepte et vote le Budget Principal 2016 à l'unanimité.

La séance a été levée à 23h30. Extrait certifié conforme à l'original.